

ARCHIVES 1922

(source : www.latecoere.com)

La peseta espagnole

Sur les instances du Maroc, notre service bi-hebdomadaire fut assuré, à partir du 1er avril 1921, quatre fois par semaine et, dès la fin de l'année, tous les jours.

Cet accroissement de besogne créait une situation nouvelle, et ajoutait une difficulté majeure à celles que nous avions encore à vaincre.

Les subventions françaises et marocaines n'atteignaient pas quatre millions ; les recettes postales ne dépassaient pas 500.000 francs. Nos dépenses étaient plus élevées. Et pourtant, notre triple contrôle témoignait d'une sage organisation. La cause du mal, nous la connaissions ; la peseta espagnole, que notre guerre avait, enrichie, valait plus de quatre francs et tout le personnel de Madrid, de Barcelone, d'Alicante et de Malaga, toute la main-d'œuvre, tous les ingrédients, tous les accessoires acquis sur place, tous les transports étaient payés, bien entendu en pesetas.

Le poids de ces dépenses portées au quadruple, affectait gravement l'équilibre de notre budget.

C'était là la raison de notre recherche d'un débouché Tanger ou Larache, qui eût limité nos pertes.

L'entreprise malgré son rayonnement était menacée d'étiollement. Nous sentions sa vie nous glisser entre les doigts, et les succès qu'elle remportait nous causaient plus de peine que de joie.

Nous ne pouvions attendre aucun secours de l'Etat - l'heure étant aux économies - ni d'ailleurs. Il ne pouvait venir que de nous - mêmes.

Dans ces conditions le problème à résoudre devenait d'une grande simplicité : ou bien il fallait renoncer à nos lignes avant d'être acculés à une liquidation, ou bien, il fallait vendre les Forges Latécoère pour subvenir aux besoins immédiats de la nouvelle entreprise.

En raison des souvenirs qui s'attachaient à la première affaire et de son développement qui paraissait assuré, il était permis d'hésiter. D'autant plus que la jeune histoire de l'aéronautique marchande n'avait jusqu'alors, enregistré que des tentatives de brève durée...

Au cours de cette période qui comportait des décisions dont on devine l'importance, nous nous trouvions à Toulouse, Latécoère et moi-même.

Après le travail de la journée, effectué avec une préoccupation qui alourdit et, par moments, suspend l'effort ; après le dîner où l'on parle peu, où chacun suit un débat intérieur - souvent le même - nous nous promenions côte à côte, silencieux, dans les allées du parc de Ramonville, brûlant des cigarettes et regardant tantôt le ciel, tantôt le jeu de nos ombres sur le sable...

Pendant plusieurs jours, Latécoère s'absenta sans me dire où il allait. Il revint, accompagné de personnes que je ne connaissait pas et avec lesquelles il avait de longues conférences, dans les bâtiments réservés à la construction des Wagons.

Ces allées et venues discrètes, mystérieuses, attirèrent à peine mon attention.

J'ai toujours respecté, chez cet étrange méridional, certains hermétismes, aussi me gardai - je de le questionner...

Lorsque Latécoère se décida à parler, il m'annonça simplement :

- C'est fait...

- Qu'est ce qui est fait ?

- Eh bien !...j'ai vendu les Forges... Maintenant, nous allons pouvoir garder la Ligne...

LEUSE

Après avoir été soumise à la censure par un comité d'ordre, la lettre indiquée le nombre de mots
total, les parties indiquées la date et l'heure de départ.
Il est le service indicé et pour les relations avec certains pays étrangers, l'heure de départ est
indiquée au moyen des chiffres de 1 à 24.

L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par la voie
aérienne. (Art. 10 de la Convention Aérienne, art. 4.)

Timbre
à 100g
100g

No 701. 100g

DESTINATION	NOM	NOM DE BATAILLE	RANG	NOM DE SERVICE	SERVICE DE DESTINATION
<p>DE TOULOUSE GARE 1950 12 27 22/45 .+</p> <p>PREVENIR REGAL CONVOCUER MEMBRES CONSEIL FORGES VENDREDI</p> <p>PRESENCE INDISPENSABLE .+ LATEGGERE</p>					

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Paris, le 25 JANV 1922

AÉRONAUTIQUE
ET TRANSPORTS AÉRIENS.

Reçu le 25 JANV 1922
Départ 13

SERVICE
DE
LA NAVIGATION AÉRIENNE

2, Boulevard Victor, Bâtim. 68
PARIS (XV^e).

TÉLÉPHONE : Saxe | 23-55,
23-56.

Adresse Télégraphique : NAVI-AER-PARIS.

Adresse la Correspondance
à M. le Directeur du Service de la Navigation aérienne
avec indication de son

Secteur : **Exploitation C.**
N° 915

(Faire de copies dans le dossier des 4^{es}
et annexes à ces)

OBJET :
/3: Résultats d'exploita-
tion pour II, le
Reporteur du Budget

Pièces jointes :

LE DIRECTEUR DU SERVICE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

2917
Paris, le 25 JANV 1922
A M. le Directeur de la Compagnie générale
d'ENTREPRISES AÉRONAUTIQUES,
182, boulevard Haussmann
PARIS

Monsieur,

Pour me permettre de répondre à une question
écrite posée par M. BOUILLOUX-LAFONT, Reporteur
spécial du budget de l'Aéronautique, je vous serais
très obligé de bien vouloir me fournir dans le
plus bref délai les renseignements dont vous trou-
verez le détail sur la note incluse.

Agrées, Monsieur, l'assurance de ma considéra-
tion très distinguée.

Pour le Directeur
P. G. Le Chef de la Section d'Exploitation



409. — S. C. — 312-1921. [102245]

NOTE : UR LE SERVICE AVIATION (120/3)

INVESTISSE C. E. A. -

Suite à votre note 432 P du 16 courant -

Monsieur LATOCCORE a répondu verbalement à M. FRANCES au sujet de cette note .

Nous vous donnons ci-dessous la répartition des apports que vous nous demandez :

MARCHANDISES.....	300.000frs
TERRAINS.....	70.000frs
BATIMENTS.....	447.184,10
MATERIEL.....	206.845,83
INSTALLATIONS.....	19.161,52
PETIT OUTILLAGE.....	41.022,26
APPORTS COMMERCIAUX.....	1.018.365,24
	<u>2.000.000,00</u>

PH

Passé le 01/12/21
P 30 p. h.

PARIS, 8 Février 1922

Monsieur W A L T E R
Directeur de l'Office des Postes du MAROC
R A B A T
(Maroc)

Cher Monsieur WALTER,

Je vous prie de m'excuser de vous répondre avec quelques jours de retard : je suis actuellement surchargé de travail.

J'ai pris contact avec le Directeur de l'Office du MAROC au sujet du voyage du Président de la République et conformément à vos suggestions - j'espère faire un effort spécial permettant d'apprécier notre Ligne FRANCE-MAROC.

Comme je vous l'ai dit lors de notre dernier entretien, nous ne pouvons espérer donner à notre ligne son équilibre financier qu'en faisant six voyages par semaine, cette fréquence étant indispensable à l'amortissement de nos frais généraux: malheureusement, le budget de la Navigation Aérienne ne permet pas cette année de faire cette extension et nous devons nous contenter de 5 voyages par semaine à partir du 1er Mars. J'ai d'autre part, proposé au Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aéronautique, qui m'a donné hier son accord de principe, de faire un voyage quotidien dans les deux sens pendant la durée du séjour au MAROC du Président. En outre, un avion suivra le Président dans ses déplacements et ramènera tous les jours à CASABLANCA, le courrier postal destiné à la FRANCE. Enfin, nous essaierons, en partant de CASA et de TOULOUSE de très bonne heure, de faire le voyage en une seule journée.

Je reste à votre disposition pour apporter à ce programme toutes les modifications jugées par vous intéressantes.

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible, le nouveau texte de l'Indicateur des Postes du MAROC : je crois, comme vous, le moment venu de faire un nouvel effort de publicité; les événements vous ont, une fois de plus, donné raison lorsque j'ai suivi votre conseil de réduire les surtaxes postales. Malheureusement, hélas, une fois de plus aussi, l'Administration des Postes françaises m'a prévenu et a prévenu le public si tardivement que cette réduction est encore ignorée de beaucoup de personnes en FRANCE.

Rappelez moi, je vous prie, au bon souvenir des vôtres et croyez, Cher Monsieur WALTER, à mes sentiments cordialement dévoués.

Signé : Pierre G. LATECONRE.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Paris, le 24 FEV 1922

AÉRONAUTIQUE
ET TRANSPORTS AÉRIENS.

SERVICE
DE
LA NAVIGATION AÉRIENNE

7, Boulevard Victor, BASTILLE 65
PARIS (XV^e)

TÉLÉPHONE : Saxe } 23-55.
23-56.

Adresses Télégraphiques : Navigation Paris.

Adresser la Correspondance
à : Le Directeur du Service de la Navigation aérienne
aux indications de ci-dessous

Section : Exploitation C.
N° 2.353

(Préciser de rappeler dans la réponse les N°
et lettres ci-dessus.)

OBJET :

Renseignements
BOUILLOUX-LAPONT

Pièces jointes :

LAPONT.

Je vous confirme mes lettres
N° 915 du 25 Janvier et N° 1.843 du 15 Février rela-
tives aux renseignements demandés par M. BOUILLOUX-
LAPONT.

Ceux-ci m'étant réclamés d'urgence,
je vous prie de bien vouloir en faire presser le plus
tôt possible la confection.

Quant au bilan de votre exploita-
tion demandé par ma lettre précitée du 15 Février, il
pourra m'être adressé ultérieurement.

Vous prie d'agréer, Monsieur, l'assu-
rance de ma considération très distinguée.



460. - S. C. 303-1021. (90246)

2915
Reçu le 27-2-22
Exploitation C.
N° 2.353